

Motion

Installation de deux véhicules en Autopartage de type Mobility, à Cortaillod

La Suisse a ratifié l'accord de Paris en 2017 et s'est engagée à réduire de 50% les gaz à effet de serre d'ici 2030. La mobilité représente environ un tiers de ces émissions.

Au niveau cantonal, le plan climat a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2040. Pour ce faire, une des mesures d'accompagnement du changement est de modifier les comportements en lien avec les enjeux climatiques.
<https://www.ne.ch/autorites/DDTE/agenda21/Pages/Plan-climat.aspx>

Ces dernières années, notre village a ajouté une station de vélo libre-service en haut du village, encouragé les habitants à utiliser les transports publics en augmentant les subventions et tenté de diversifier l'offre des bus. Sachant que pour l'instant il n'est malheureusement pas possible d'augmenter les correspondances pour répondre aux besoins, nous souhaiterions que la commune de Cortaillod puisse offrir un moyen supplémentaire pour permettre une mobilité multimodale depuis notre village.

L'autopartage contribue à une mobilité plus durable car il peut libérer environ 10 places de stationnement par véhicule dans une région comme la nôtre. De plus, il est intéressant pour certains utilisateurs au niveau économique, social et environnemental.

Nous suggérons l'installation de deux véhicules Mobility dont au moins un de type budget (un pour le bas du village et un autre pour le haut afin d'être facilement accessible à tous les habitants), si possible à propulsion électrique du moins après la phase test.

Une petite voiture réduit le prix de location et nous pensons que cela incitera d'autant plus son utilisation qu'il suffit à une utilisation courante. En cas de besoin, un grand véhicule Mobility combi est au terminus du tram de Boudry et un autre de catégorie moyenne est stationné à Auvernier. Une phase de test de 2 ans permettrait d'évaluer l'utilisation et d'ajuster si nécessaire le nombre ou le type de véhicule mis à disposition. Ces deux emplacements existent depuis de nombreuses années.

Nous souhaitons que la population puisse choisir librement son mode de déplacement en fonction de ses besoins, de façon responsable et durable. Les utilisateurs d'autopartage ont plus recours à la mobilité douce et aux transports publics que les détenteurs de véhicules privés. Ce sont donc des offres complémentaires.

Mobility est une société coopérative suisse depuis 1997 avec plus de 3000 véhicules dans 500 communes et 1600 emplacements. Les utilisateurs ne cessent d'augmenter pour arriver à 285'000 utilisateurs en 2024. Dans le canton, le nombre de communes et d'utilisateurs augmentent également. Quels sont les avantages :

- Permet de réduire le nombre de véhicules par ménage, libérer de la place sur l'espace public et réduire les potentiels îlots de chaleur (alternative crédible à un deuxième véhicule);
- Peut être intéressant financièrement pour certains utilisateurs surtout au niveau régional, sachant qu'un véhicule privé coûte en moyenne CHF 10'000.- par an;
- Incite à réfléchir au mode de transport adéquat par rapport aux besoins et à privilégier la mobilité douce sans se priver d'un véhicule en cas de besoin

(courses, déchetterie, visite médicale, déplacement dans des lieux difficilement ou non accessibles en transports publics comme la grande VY,...);

- Facilite l'accès à une voiture par une application simple, conviviale et transparente au niveau des coûts (essence, services, assurance de base, immatriculation, vignette compris dans le prix, annonce de sinistre simplifiée);
- Gestion par Mobility des réservations, facturations, réparations, entretien, nettoyage, borne de recharge spéciale, matériel de communication, etc.;
- Meilleure attractivité au niveau du tourisme (hôtels, campings et autres commerces);
- Possibilité d'une période de test de 2 ans avec éventuelle adaptation du nombre de véhicule, du type de véhicule ou de l'emplacement. Plus le véhicule est utilisé, plus les frais de parrainage de la commune diminuent;
- Peut inciter des entreprises à réduire leur flotte de véhicules et éventuellement mettre à disposition des abonnements pour leurs employés;
- Permet aux utilisateurs de louer d'autres véhicules dans toute la Suisse par exemple en vacances.

Par cette motion, nous demandons au Conseil Communal d'étudier l'installation de deux petits véhicules Mobility aux emplacements suivants:

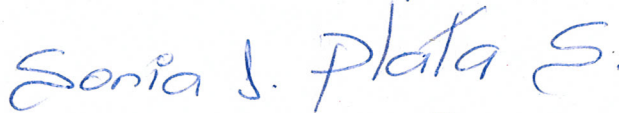
- **Un véhicule au Carraz pour permettre aux habitants du bas du village d'accéder à la déchetterie et aux divers grands commerces locaux;**
- **Un véhicule vers Cort'Agora pour être près des commerces, bus et Neuchâtel roule.**

Pour une offre complète et flexible de mobilité, permettant un choix éclairé, diversifié et durable!

Pour les Vert.e.s de Cortaillod:



Pour les Verts libéraux:



Pour le Parti socialiste de Cortaillod:



REÇU le

10 SEP. 2025

.....